



Paris le 17 décembre 2014

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances et des comptes publics

Monsieur Christian ECKERT
Secrétaire d'État au budget

139, Rue de Bercy
Télédoc 151
75572 PARIS CEDEX 12

Messieurs les ministres,

Le conflit social en douane dure maintenant depuis deux ans, il est passé par différentes phases à l'initiative des organisations syndicales en réaction aux projets de administration, de ses directeurs généraux successifs, et du ministère depuis le printemps 2014.

Vous avez pu mesurer la détermination des douaniers et de leurs représentants que vous avez rencontrés en fin de premier semestre 2014. De cette rencontre est né un espoir qu'enfin nous soyons véritablement écoutés et entendus.

Les différentes réunions de mise en œuvre des orientations ministérielles qui se sont tenues sous l'égide du secrétariat général, cet automne, ont malheureusement déçu cet espoir, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme et sur la méthode, soumettre comme vous l'avez fait aux organisations syndicales des projets de texte sans que l'administration ait la garantie de disposer des marges de manœuvre suffisantes, ne peut que nuire à la qualité du dialogue et se traduire, finalement, par une absence de dynamique dans la voie de la recherche d'un compromis acceptable par tous.

En d'autres termes, les conditions actuelles de la négociation ne permettent en rien de percevoir une volonté réelle d'aboutir à des propositions permettant d'avancer vers une douane socialement utile, consolidée et pérenne pour le meilleur service au citoyen à moyen et long terme.

Sur le fond, autant le retrait des mesures 14 et 22 du PSD laissait augurer d'une volonté d'aller de l'avant dans le sens d'un compromis, autant l'"analyse de texte" à laquelle s'est livrée la Directrice Générale des douanes dans les groupes de travail de l'automne, ne pouvait qu'être mortifère du point de vue du développement positif du dialogue social.

Sur le PSD lui-même, nous ne pouvons donc que vous demander d'engager un cycle de négociation qui soit réellement et suffisamment cadré pour éviter de retomber dans les travers des discussions de l'automne.

Sur l'accompagnement social nous avons atteint des sommets de maladresses, volontaires ou non, suscitées par des incitations à la précipitation émanant de certaines organisations syndicales notoirement minoritaires, voire non représentatives.

A cet égard, il est clair qu'à défaut de garanties réelles et de mesures substantielles, votre projet de document sur l'accompagnement social et financier transmis fin novembre 2014 n'obtiendra jamais une signature majoritaire en douane. Nous attendons, dans ces conditions, la réouverture d'un véritable cycle de négociations accompagné de nouvelles propositions à la hauteur des enjeux et des revendications des personnels.

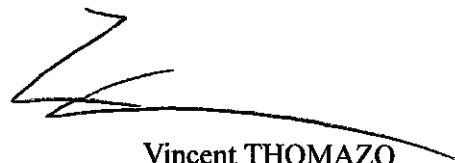
Des réelles garanties doivent être données aux personnels tant dans l'immédiat que sur le long terme.

C'est pourquoi les 4 syndicats signataires vous demandent une remise « à l'endroit » du processus de discussion entamé. C'est une attente forte des personnels que nous représentons.

De la réponse qui sera apportée le plus vite possible à ce courrier dépendra bien évidemment notre démarche future dès le début de l'année 2015. D'ores et déjà, l'intersyndicale prévoit une nouvelle journée de mobilisation de la corporation douanière.

Veuillez accepter, Messieurs les Ministres, l'expression de mon plus profond respect.

Pour l'intersyndicale,



Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES